



**MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES**

**(C.C.T.P.)**

**Maître d'ouvrage : CENTRE HOSPITALIER DE BEZIERS**

**2, rueValentin Haüy  
BP 740  
34 525 BEZIERS CEDEX**

---

**DEPLACEMENT PC SECURITE – SITE MONTIMARAN**

---

**MISSION DE COORDINATION S.S.I**

# CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

## SOMMAIRE

**Article 1 Description de l'ouvrage**

**Article 2 Interventions du coordonnateur**

**Article 1 – Description de l'ouvrage**

Dans le cadre de son plan directeur Immobilier, le Centre Hospitalier de Béziers à reconfiguré l'ensemble de ses parcs de stationnement et sa gestion des contrôle d'accès.

En outre le Centre Hospitalier souhaite renforcer la sécurisation périmétrique du site Montimaran. Mais aussi faciliter l'intervention de ses agents de sécurité grâce à une position plus centrale. Et enfin améliorer l'environnement et les conditions de travail de l'équipe de sécurité.

Pour remplir ces objectifs le CHB envisage de déplacer le PC de Sécurité (PCS) historiquement situé au niveau -2 – zone E – locaux E.SS.03 et E.SS.05, dans le bâtiment EOLE (zone K) locaux K.019, K0.20 & K0.21.

L'établissement est classe type U-1er catégorie.

Le bâtiment historique est équipé d'un SSI de catégorie A avec Equipement d'Alarme type 1.

Le bâtiment EOLE est classé ERT, il est équipé d'un SSI de catégorie A avec détection partielle et d'un Equipement d'Alarme type 1 indépendant du bâtiment historique.

Le matériel central du bâtiment historique est installé dans le PC Sécurité existant, la solution technique envisagée est de conservé les matériels centraux en lieux et place et de déporter les faces avant dans le futur PCS.

Le SSI du bâtiment EOLE devra être adapté à la nouvelle configuration et la nouvelle destination des locaux.

### Montage de l'opération :

Le CHB est le Maître d'Ouvrage pour cette opération.

La conduite d'opération sera assurée le CHB – Direction des Services Techniques.

Le CHB envisage d'attribuer la conception à un Maître d'œuvre pluridisciplinaire puis la réalisation des travaux à des entreprises en corps d'états séparés.

### Implantation :

Le futur PCS sera aménagé dans le bâtiment EOLE dans un local reconfiguré rassemblant 3 locaux actuellement aménagés en box de consultation, salle d'attente et stockage.

Nota important : Les travaux de déplacement devront être conçus et réalisés en maintenant l'activité du PC Sécurité 24H/24.

Déplacement PCS

Le montant des travaux est estimé à 226 000,00 €HT – valeur novembre 2022

Le délai des études est estimé à 3,5 mois.

Le délai des travaux de construction est estimé à 2,5 mois.

## **Article 2 - Interventions du coordonnateur S.S.I**

Le coordonnateur S.S.I aura à sa charge les missions suivantes :

### Phase 1 – Phase conception – Passation des marchés

- Analyser les besoins du projet en tenant compte des exigences fonctionnelles, réglementaires et normatives.
- En collaboration avec le Maître d’ouvrage, le Maître d’œuvre, le contrôleur technique, et le(s) préventionniste(s) du SDIS, ~~établir~~ modifier le schéma directeur du SSI qui comprendra notamment :
  - . La modification et l’adaptation des zones de diffusion d’alarmes (ZA), de mise en sécurité (ZS) et de détection (ZD).
  - . La mise à jour des synopsis et scénarios de mise en sécurité
- Vérifier et valider formellement les notices & plans de sécurité établis par les Maître d’œuvre et le contrôleur technique
- Etablir d’un cahier des charges définissant les caractéristiques du SSI à prendre en compte par l’équipe de Maîtrise d’œuvre pour l’élaboration de la phase projet (Dispositifs de commande des DAS, nature des liaisons, options de sécurité des DAS, alimentations de sécurité AES – APS, procédure de réception)
- Vérification et validation des pièces du projet concernant la définition du SSI établies par la Maîtrise d’œuvre (APD, PRO-DCE)
- Sur demande du Maître d’œuvre : étudier les offres des entreprises pour apprécier la conformité et la qualité des offres reçues et remettre un rapport d’analyse.

### Phase 2 – Phase réalisation

- Remettre le dossier SSI constitué en phase 1 à l’entreprise titulaire
- Participer aux réunions de synthèses à chaque fois que le maître d’œuvre le jugera nécessaire.
- Participer aux réunions de chantier à chaque fois que le maître d’œuvre le jugera nécessaire.
- Organiser une (ou plusieurs) réunion(s) de coordination SSI avec les entreprises concernées, le maître d’œuvre et le maître d’ouvrage.
- Vérifier sur le chantier la conformité de réalisation du SSI par rapport au cahier des charges. Produire et diffuser des avis et rapports aux interlocuteurs concernés.

### Phase 3 – Phase essais – réception - formation

- Valider les programmations d’essais proposés par les entreprises, les essais coordonnés étant réalisés avec les entreprises concernées sous sa direction et en sa présence,
- Etablir, à la fin des essais coordonnés, un procès-verbal de réception du SSI attestant du bon fonctionnement de chacun des systèmes SSI et de leur corrélation.

- Collecter auprès du Maître d'œuvre et des entreprises concernées, l'ensemble des documents constituant le dossier d'identité SSI et les intégrer dans le **dossier unique d'identité du S.S.I. en respectant la forme et les formats de toutes les pièces existantes** : cartouches, sommaire, tableau de division en zones, liste des fonctions de mise en sécurité, plans de division en zone, schéma face avant SSI, programmation, tableaux de corrélation...

Levées de réserves :

- Le Coordonnateur SSI devra assister aux visites de conformité.
- Le Coordonnateur SSI s'assure que toutes les remarques relatives à sa mission, formulées par les autorités compétentes au stade de la conformité des ouvrages, sont prises en compte au niveau des installations et établira un rapport de constat des levées des réserves. Ils en fait de même pour les réserves que lui-même, la maîtrise d'œuvre ou le maître d'ouvrage auraient formulées lors de la réception des ouvrages.

Formation :

- Le Coordonnateur SSI assurera, avec le concours des entreprises responsables, la formation des personnels qui seront en charge de l'exploitation des installations.

Lu et accepté,  
Le coordonateur SSI  
(Date, cachet, signature)